

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ Le seize janvier à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des actes, sous la présidence de Monsieur Stéphane GARCIA, Maire.

Présents : HULEUX Stéphane, RENAUD Géraldine - Adjoints
BRABANT Marie, DUCHESNE Patricia, HELIN Sophie, FOURNIER Olivier, LE GRANDIC Alexis,,

Excusés : Mme PRUD'HOMME Laëtitia donne pouvoir à M. Stéphane GARCIA
Mme PABIOT Virginie donne pouvoir à M. Stéphane HULEUX

Absent : M. Sébastien TORREL, M. THERY Marie

Secrétaire de séance : M. LE GRANDIC Alexis

Délibération 1/2025: Engagement, liquidation et mandatement des dépenses sur le budget communal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits non consommés du budget de l'exercice peuvent faire l'objet d'engagement et de mandatement de dépenses avant le vote du prochain budget.

De plus, Monsieur le Maire explique qu'il peut engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent (dépenses totales, déduction faite de celles imputées au chapitre 16), sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2024 soit :

$$84\,339,60\text{€} / 4 = \mathbf{21\,084,90\text{€}}$$
 au compte 21

VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 2/2025: Décision modificative budgétaire

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative budgétaire suivante sur le budget principal :

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Energie - Electricité 011	60612		-413,00			
Intérêts des comptes courants et de 66	6615		314,00			
FNGIR 014	739221		99,00			
Fonctionnement						

VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 3/2025: Plan de financement éclairage solaire

Monsieur le Maire expose le projet de rénover l'éclairage public en remplaçant tous les candélabres actuels vétustes et énergivores par des mâts autonomes photovoltaïques. L'objectif étant de poursuivre la rénovation de l'éclairage public initiée dans la rue de la Surette et d'étendre ces dispositifs à l'ensemble de la commune. Ainsi, la commune répondra aux enjeux de réduction de consommation énergétique et aux enjeux du PCAET de l'agglomération de Bourges Plus.

Ce projet bien qu'éligible n'a pas fait l'objet d'un financement au titre du fond vert, il est donc proposé au Conseil Municipal un nouveau plan de financement :

	Dépenses	Financeurs	Recettes
Travaux d'enfouissement des réseaux et installation des mats photovoltaïques	1051088,28	SDE 18 55,81%	586594,14
		CRST 9,51%	100000
		DSIL 14,68%	154276,48
		Commune 20%	210217,66
	1051088,28		1051088,28

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à engager les travaux
- Accepte de mettre ce dossier à la subvention
- Charge Monsieur le Maire d'engager la procédure.

VOTE A L'UNANIMITE

Délibération 4/2025: Lancement de l'opération de construction d'une gendarmerie

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint Just a candidaté pour le plan 200 gendarmeries annoncé par M. Gérald DARMANIN ancien ministre de l'intérieur en 2022.

À l'issue des concertations, la commune en a été lauréate.

En conséquence, la commune souhaite procéder au lancement de cette opération de construction.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve la construction d'une gendarmerie composée de locaux de service, de locaux techniques et de dix logements conformément au Guide technique spécifique fourni par le ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer,
- Approuve le budget de l'opération d'un montant de 4 770 626 € TTC,
- Approuve le plan de financement correspondant,
- Donne délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics relatifs à la construction de la

gendarmerie, en fonction du montant total inscrit au budget.

10 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION

Délibération 5/2025: Consultation de maîtrise d'oeuvre pour le projet de gendarmerie

Afin de démarrer l'opération de construction de la gendarmerie et des logements, Monsieur le Maire annonce qu'une consultation doit avoir lieu pour le marché d'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le lancement de la consultation pour un AMO pour le projet de la gendarmerie et des logements.

9 VOIX POUR ET 2 ABSTENTION

Délibération 6/2025 : Avenant au bail du local des infirmiers

Monsieur le Maire rappelle qu'un bail commercial a été conclu pour les locaux de l'ancienne poste à destination d'un local d'infirmiers.

Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés dans les locaux et ont pris du retard. Pour cela Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le report de la première échéance et sur la méthode de règlement des charges électriques du local.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le report de la première échéance au 1er mai et que les charges électriques soient re-facturées aux infirmiers trimestriellement.

VOTE A L'UNANIMITE

Informations et questions diverses :

Monsieur le Maire annonce que nous avons l'approbation de la région pour créer la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, la BGE travail sur la rédaction des statuts.

La région accompagne dans le financement de la rédaction et dans le dépôt à hauteur de 50%.

Lorsque la SCIC sera créée un agrément sera demandé au Conseil Départemental pour pouvoir recruter des personnes en insertion professionnelle.

La commune sera actionnaire à 51%, la BGE et Horizon 36 seront également associés et Monsieur le Maire rappelle que tout le monde pourra prendre des parts de société (habitants, salariés, élus, clients, prestataires...).

Monsieur le Maire présente Mme THOMAS Fleur qui sera la gérante et la boulangère pâtissière de notre boulangerie.

Le Secrétaire de séance

**Le Maire,
Stéphane GARCIA**